



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20200729-2020_077-DE

N°2020/077

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD- ATLANTIQUE (CBNSA)

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 16

Date de convocation : 22 juillet 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 22 juillet 2020

Le 28 juillet de l'année deux mille vingt
à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PREVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. BARBAN
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme BOURROUSSE	VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	P		SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	E	Mme PERPIGNAA GOULARD	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/077

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD- ATLANTIQUE (CBNSA)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu les statuts du syndicat mixte du CBNSA et notamment l'article 21 « Contributions des membres », et en particulier l'article 21-2 al.3 « évolution et maîtrise des contributions statutaires » relatif à la revalorisation du montant des contributions statutaires,

Vu l'arrêté préfectoral de la Gironde en date du 2 octobre 2018, auquel sont annexés les statuts du syndicat mixte,

Vu la délibération du 12 février 2019 du CBNSA sur les contributions statutaires financières 2019 des collectivités et établissements publics membres du CBNSA,

Vu la délibération n°2019/78 du 28/05/2019 portant revalorisation de l'adhésion de la CCM au CBNSA,

Vu la décision du président du 29 mai 2020 relative au renouvellement de la contribution financière 2020,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a pour vocation la connaissance, la conservation, la valorisation du patrimoine végétal dans sa diversité, conformément aux articles L414-10 et suivants et D416-1 et suivants du code de l'environnement relatifs aux Conservatoires Botaniques Nationaux.

Dans le cadre de son adhésion au CBNSA, la CCM peut notamment bénéficier de son assistance technique annuelle en tant que membre sur des actions de :

- Connaissance de l'état et de l'évolution, appréciés selon des méthodes scientifiques de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- Identification et conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- Appui technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise.

Il est proposé les membres suivants :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Madame PERPIGNAN GOULARD	Madame MARTINEZ

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Désigne les élus ci-dessus pour représenter la Communauté de Communes de Montesquieu au sein de la Conférence,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Fait à Martillac, le 28 juillet 2020

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

